



Municipalité de Sainte-Béatrix

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LA DEMANDE DE
Dérogation mineure numéro 2018-00106
(Matricules 9415-03-6202)

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Béatrix

Je, Julie Simard, directrice générale, donne l'avis suivant :

Au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue
à 20 heures le lundi 20 août 2018
au 861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC), J0K 1Y0
salle régulière des délibérations du Conseil municipal,
le Conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

401 LAC-CLOUTIER SUD à Sainte-Béatrix

Emplacement

Lot 52-5, Cadastre de la Paroisse de Sainte-Béatrix

Lot visé

Objet de la dérogation :

Pour la construction d'une remise dont la marge de recul avant est de 4.88m mètres au lieu de 7.6 mètres comme le spécifie l'article 4.1.1 du règlement de zonage 526-2012.

LE TOUT

Pour la propriété située au 401 Lac-Cloutier sud, sainte-Béatrix

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par
le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Béatrix le 16 juillet 2018
Julie Simard, directrice générale

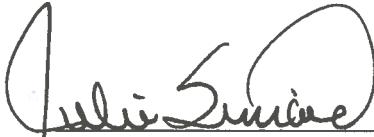


Municipalité de Sainte-Beatrix

Certificat de publication

Je soussigné, Julie Simard, directrice générale, déclare que j'ai publié le présent avis en l'affichant aux endroits désignés par le Conseil le 16^e jour du mois de Juillet de l'an deux mille dix-huit entre 8h30 et 16h30.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 16^E JOUR DU MOIS DE
JUILLET DE L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT.



Julie Simard
Directrice générale